



Fausse publication dans un journal

Par **nohcihc**, le **29/06/2012** à **12:08**

Bonjour, il y a quelques semaines dans mon village nous avons voté pour élire 5 Conseillers municipaux suite à certaines démissions, décès, etc ...

Nous avons le choix entre une liste de 5 personnes et un candidat seul, seulement quand les résultats sont apparus quelques jours après dans un journal quotidien, il était écrit : " qu'une troisième liste avait été proposée mais n'a pas pu être retenue car les bulletins n'avaient pas été réalisés de manière conforme ". A la suite de cette phrase était écrit mon nom ainsi que celui de deux amis.

Nous n'avons jamais déposé de liste et avons contacté le journal qui nous a dit que l'information venait du correspondant à celui-ci.

Est-il possible de porter plainte contre lui pour "publications de fausses nouvelles" ?

Merci de vos réponses.